

des trois chemins qui viennent se réunir au village, et nommés par les Latins *Trivium*. Ce nom, ajoute-t-il, ainsi que les ruines de son pont, révèlent une époque *gallo-romaine*.

Cependant le document le plus ancien qu'on ait pu découvrir jusqu'ici, est une charte de Savigny, qui porte dans le cartulaire le n° 203, du mois d'avril de l'année 970, du temps du roi Conrad, où Trèves est appelé *Trevedus* ; dans cet acte il est dit qu'un prêtre, du nom de Radulphe, donna au monastère de Savigny, où il se faisait moine, ses champs, prés, terres, bois, pâturages, eaux, cours d'eaux, et tout ce qu'il possédait au lieu appelé *Trèves en Jarez, in Gerense, in villa quæ dicitur Trevedus*.

Voici le texte latin :

« Ego in Dei nomine, Radulfus sacerdos, cogitans
 « casus fragilitatis humanæ, et cupiens suscipere jugum
 « Dei suave; idcirco meipsum trado in servitio Dei
 « omnipotentis et beati Martini, in cœnobio quod voca-
 « tur Saviniacus, et omnes res juris mei trado ad ipsam
 « Dei Ecclesiam; quæ res sunt sitæ in pago Lugdunensi
 « in Gerense, in villa quæ dicitur *Trevedus* : hoc est vi-
 « cariis, campis, pratis, sylvis, pascuis, aquis, aquarum-
 « que decursibus, et quidquid ibi aspicit, et aspicere
 « videtur, usque ad inquisitum, omnia dono, eâ ratione,
 « ut habeant licentiam rectores ipsius Ecclesiæ ex his
 « rebus quidquid facere voluerint ab hac die in reli-
 « quum.

« Ego Radulfus donator, manu propria firmavi, data
 « per manum Agnaldi monachi, mense aprili, feria
 « sexta, regnante Conrado rege Jurensi, 970. »

Le lecteur attentif remarquera le vocabulaire employé suivant les temps : dans cette charte, *Trevedus* ; dans le